



Paris le 8 décembre 2011

CAP DES SYNDICS DES GENS DE MER
du 8 décembre 2011

Le 8 décembre 2011 à 10h00 la commission administrative paritaire des Syndics des Gens de Mer s'est réunie Tour Pascal B à la Défense sous la présidence de Madame THORIN, Directrice adjointe des Ressources Humaines.

Les représentants du personnel présents :

CGT :

titulaires

Dominique MAINGRAUD
Sophie HENNE
Paul COSQUER
Patrick MONNIER

suppléants

Christiane OUALI
Steeve GARBE

UNSA :

titulaire

Bernadette BINARD-ZINQUIN

FO :

titulaire

Jean Marie MARTRANCHARD

Paul José FORTINI

1- Présentation de la réorganisation du ministère

Le ministère se compose de deux sous directions

a) sous direction de la modernité qui gère les dossiers :

- statutaires
- les décisions
- Les évolutions de carrière
- Prépare les CAP

b) sous direction GAP (gestion administrative des payes) qui :

- Produit les arrêtés sur les salaires
- Recueille tous les dossiers **mutations et promotions** pour les CAP, le tous en attendant que l'ONP (opérateur national de paye) soit opérationnel en 2014.

2- Désignation du secrétaire adjoint : Bernadette BINARD-ZINQUIN UNSA

3-Inscription et préparation de la liste des questions diverses

4- approbation du règlement de la CAP

5- la présidente de la commission demande aux organisations syndicales de nommer avant fin 2011

- 2 représentants titulaires et 2 suppléants pour siéger au comité de réforme
- 2 représentants titulaires et 2 suppléants pour siéger au CTPM (comité technique paritaire ministériel)

6- Approbation du PV de la CAP du 15 juin 2011

7- Intégrations

- 3 intégrations après détachement
- 1 intégration direct qui est possible lorsque les compétences et qualifications requises pour le poste à pouvoir sont les mêmes que le poste d'origine de l'agent.

Avis favorable aux intégrations suivantes

Intégrations après détachement	Intégration directe
DESCHAMPS Jean-Yves	LE QUELLEC Christa
MANLIUS Tony	
PARDOEN Laurent	

- Une demande d'intégration d'un agent (qui nous a sollicité) n'a pu aboutir, du fait que sa demande n'a pas été enregistré par la direction des ressource humaines. L'administration s'engage à faire un courrier à la DREAL concernée

-La CGT demande à l'administration des explications sur le déroulement de carrière des agents en détachement. L'administration rappelle les règles : au terme de 5 ans, l'administration propose l'intégration à l'agent qui peut refuser et continuer sa carrière en détachement longue durée.

8-MUTATIONS

-La CGT dénonce les faits que certains postes de SGM sont pourvus localement par la CAP des adjoints administratifs. Ces postes ne pourront plus être pourvus par des SGM.

-De nombreux postes restent vacants (surtout en administratif) par manque de candidature. Certains de ces postes peuvent bénéficier d'indemnités temporaires de mobilité.

-La parution d'un nouvel intitulé **"poste réservé"** nous a alerté. L'administration nous répond :

« il s'agit d'équilibrer au sein d'un ministère les zones de gouvernances en sureffectifs pour pallier aux zones de gouvernances en sous-effectifs (la LOLF).

-Des dossiers PM104 ne sont pas parvenus à la direction parisienne. Nous en avons fait part lors de la pré-CAP. Ces oublis ont été réparés et les cas étudiés en CAP, et l'un d'eux sera pourvu lors d'une CAP électronique dans les semaines à venir.

-Un poste vacant du DCS n'a pu être pourvu suite à un refus du DREAL de le proposer.

Spécialité SEC / NAV

Poste numéro	Intitulé du poste	Service	Candidat retenu
111908	Agent PAM THEMIS	DDTM 50	RAGUET José
99527	Agent PAM IRIS	DDTM 56/DML	BOURBIGOT Jean-Marc
111714	Agent ULAM 85	DDTM 85/DML	LAMY

Agent ULAM 85 « Le poste sera vacant en fonction de la « réserve compteur dans le BOP 217 »

Spécialité DROIT SOCIAL

Poste numéro	Intitulé du poste	Service	Candidat retenu
111233	Contrôle des pêches maritimes	DIRM HAVRE	BENMOUSSA Jacqueline

9- PROMOTIONS

La CGT et la présidente de la commission ont constaté une disparité importante dans la rédaction des fiches de proposition de promotion, établi par les chefs de services. Ces disparités manifestes pénalisent gravement certains agents, la CGT et les autres syndicats déplorent ce manque d'intérêt de certains chefs de services.

Le syndicat FO dénonce un dysfonctionnement important dans la gestion administrative des agents de la DREAL PACA :

- absence de réunion d'harmonisation pour les promotions,
- absence de bulletin de salaire depuis 6 mois...

Le DIRM présent à la CAP reconnaît certains dysfonctionnements. La présidente de la CAP demande aux représentants FO de lui adresser un courrier avec les détails des problèmes rencontrés afin de les remettre à la directrice des ressources humaines, madame EYSSARTIER.

La CGT s'inquiète du nombre apparemment faible de promus à l'ENIM, l'administration nous répond que le

ratio est respecté, ensuite la directrice de l'ENIM s'engage à revoir la distribution du ratio des proposés, dans les différents services de l'ENIM.

Sont promus au grade de syndic principal de 1^{ère} classe pour 2012

DSAG	ENIM	SEC/NAV
LE DORTZ Hélène	LEVIE Dominique	PERON Pascal
BEAUFILS Christine	NICOLAS Franciane	FORTIER Eric
POURRE Christian	LIZION Yveline	LAGIER Christian
BREDEL Pascale	PICHON Gilles	LE FRANCOIS Martine
MAURETTE Isabelle	MARTINEAU Christian	FORTINI Paul-José
CARDUNER Michel	GLATRE Christiane	
AMEEL Isabelle		
MARC Isabelle		
BOUDEAUD Geneviève		
POMMADERE Chantal		
DECIS Bernard		
BERTIN Alain		
CASTINETTI Marie		
DAOULAS Lise		
GOURDON Marie-Thérèse		

Sont promus au grade de syndic principal de 2^{ème} classe pour 2012

DSAG	ENIM	SEC/NAV
HUBERT Jean Marie	BARGAIN Nathalie	DE BRABANDER Muriel
LECONTE Christine	LOISY Catherine	HERBAUX Patrick
BOISMOND Valérie	LE TOUZET Pierre	CALES Philippe
ELIES Martine		TALIDEC Albert
GLAUD Christine		COSQUER Paul
BOUTOU Catherine		
MAILLOT Sylvie		
LORSOLD Marie Elisabeth		
BARDIN Dominique		

10- QUESTIONS DIVERSES

Questions : Bonifications 2010

Réponse : retards dus aux dysfonctionnements informatiques

Q : avancement

R : rattrapage 2009 en cours

Q : examen professionnel

R : il n'existe pas d'examen pro pour le corps des SGM. Des examens pro auront lieu après la fusion des corps des catégories C. il y aura 1 examen technique et 1 administratif

Q : Instruction ULAM

R : elle est à la signature et les OS seront invitées courant janvier à Paris pour validation (ou pas)

Q : échelon SP1ère classe au 7ème échelon

R : un 8ème échelon supplémentaire sera accessible aux syndics de 1ère classe suivant conditions.

Q : suppression des ETP

R : de 2008 à 2011, 223 postes C ont été supprimés. En 2012, 4 postes seront supprimés en centrale (Paris)

La CGT a cité à la commission les noms d'agents qu'elle souhaitait voir proposer pour une promotion en 2012.

Vos représentants du personnel